

# L'autre festival d'été de Québec...

Compte rendu de l'Université féministe d'été 2005

Colloque **Féminisme et institutions démocratiques – Des besoins à combler, des acquis à préserver, des stratégies à développer**

Québec, 12-18 juin 2005

## 1. Un passionnant état des lieux

Avec 30 communications réparties sur cinq jours pour un auditoire composé d'étudiantes, d'enseignantes, de quelques féministes d'État et de militantes de 18 à 75 ans, la 3<sup>e</sup> édition de l'Université féministe d'été de l'Université Laval, à Québec, a offert à près de cent personnes l'occasion d'un passionnant état des lieux. Nous y avons exploré plusieurs façons dont le mouvement des femmes confronte au jour le jour les institutions démocratiques pour tenter d'y faire valoir les droits et libertés des femmes.

Une météo maussade nous a fourni l'occasion de rester à l'intérieur pour discuter, parfois avec fougue, des réalités soulevées, celle aussi de visionner des films comme «In Nomine Patris – Ce que veut le mouvement des pères» (toujours boycotté par Radio-Canada, mais disponible pour diffusion communautaire\*) et de créer des liens en vue de futures coopérations.

Même si beaucoup d'étudiantes ont été retenues en région ou en classe par le prolongement de leur session (grève du printemps oblige...), les exposés et les débats de cette année ont suscité des questions et des témoignages pertinents. Ils ont été illustrés d'une foule de dynamiques de terrain, non seulement au Québec mais ailleurs au Canada, en France, en Afrique et en Amérique latine, dans un monde que rapproche la mondialisation.

Signe d'un rapprochement du mouvement des femmes à une université qui n'a rien d'une tour d'ivoire, la session de cette année a été inaugurée par la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin. Elle a rappelé ce qu'avait fait la FFQ depuis 1966 pour attiser la participation citoyenne des femmes. Après avoir présenté les 4 axes de travail et 17 enjeux de la Fédération, Asselin a notamment répondu à une question qu'à son avis les femmes n'étaient pas trop exigeantes à l'égard des politiciennes; pour elle, c'est le devoir de la FFQ de critiquer les politiques gouvernementales et de s'en distancer. Une participante marocaine a souhaité que le fascinant modèle québécois d'une «révolution tranquille» se donne en exemple dans le monde, particulièrement dans les pays où l'émancipation des peuples se fait difficilement sans violence.

En terminant, Michèle Asselin a attiré l'attention des participantes sur la couverture médiatique et le sort réservés aux politiciennes comme Pauline Marois ou Belinda Stronach, toujours soumises à la règle des deux poids, deux mesures. Asselin avait d'ailleurs été présentée par Pierrette Bouchard, titulaire sortante de la Chaire d'études

Claire Bonenfant sur la condition des femmes et co-signataire d'un rapport très fouillé de Condition féminine Canada sur la politique antiféministe et masculiniste à laquelle prêtent leurs pages trop de médias canadiens (voir [http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/0662882857/200303\\_0662882857\\_f.pdf](http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/0662882857/200303_0662882857_f.pdf)).

Néanmoins, d'autres exposés très applaudis comme celui de Jenny Skene, ex-présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, ont fait valoir les dangers du ressac néo-libéral menaçant des acquis comme le système canadien des soins de santé, gravement compromis par une récente décision de la Cour suprême du Canada. Le développement régional, la gouvernance des organisations de femmes, l'équité salariale, le droit de la famille face à la montée des intégrismes masculin et religieux, la paupérisation grandissante des femmes, la prévention de la violence, la formation aux pièges et possibilités de la politique, la trop lente homologation de la pratique des sages-femmes, les formes de filiation lesbienne, le traitement des femmes et des minorités ethniques et sexuelles par les animateurs de radio populiste, la place des filles et des femmes dans les études et les carrières scientifiques, celle à prendre par les femmes dans un projet de Québec souverain, dans les cités françaises ou en région rurale haïtienne: voilà autant d'autres enjeux dont nous avons écouté l'essentiel sur le campus de l'université Laval.

Nous reparlerons dans deux prochains messages de quelques exposés ayant marqué cette semaine hautement stimulante, fenêtre annuelle sur bien des luttes en cours au Québec et ailleurs dans les enjeux de genre et occasion exceptionnelle de maillages entre étudiantes, militantes et ressources pour de nouvelles recherches.

\* Diffusion d'*In Nomine Patris* sur VHS ou DVD : [cmcs@antipatriarcat.org](mailto:cmcs@antipatriarcat.org)

## 2. Questions de droits et libertés

En plus d'être soulevés à diverses reprises au cours du colloque, les enjeux et dilemmes liés aux **droits et libertés** revendiqués par les femmes ont fait l'objet d'une journée entière de débats, le 15 juin. Tour d'horizon de questions juridiques, sociales et politiques où les participant-es ont bénéficié de l'expertise de femmes qui avaient clairement consacré leur vie à des avancées dont elles nous ont décrit les hauts et les bas, les joies et les expériences de trahison.

Josée Néron, conseillère en relations intergouvernementales au gouvernement québécois, a présenté les résultats d'une thèse de doctorat étalée sur dix ans : «Les droits de la personne sont-ils des droits pour les femmes ?». Après avoir étudié et pris en compte l'expérience frustrante du recours à la justice par les victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement et leurs avocat-es, elle conclut qu'une simple réprobation de la discrimination en raison du sexe ne suffit pas à garantir le respect des droits des femmes. Le fait que les victimes aient le fardeau de la preuve et qu'elles n'en aient souvent pas les moyens équivaut, selon elle, à maintenir l'ordre établi. «Le droit ne suit pas ses propres principes et se développe de façon complètement incohérente et

subjective.» Pour la conférencière, l'apparente neutralité du droit représente davantage une illusion de l'égalité qu'un réel changement social. Par contre, Néron voit dans la *Marche mondiale des femmes* un processus de dépassement de textes juridiques qui cantonnent les femmes à l'invisibilité, une sanction issue de l'expérience des femmes de partout face à des engagements qui restent lettre morte après les conférences mondiales.

Ann Robinson, enseignante retraitée de l'Université Laval, a présenté les nouvelles règles de filiation suite à la reconnaissance juridique de la conjugalité homosexuelle et des modes multiples de parentalité qui se manifestaient maintenant. Elle note les implications de ces nouvelles règles pour les enfants et la possibilité pour eux de connaître le contexte de leur conception. Elle a vanté les avantages de modes de pluriparentalité qui permettraient également aux jeunes de voir leurs parents «sociaux» reconnus à leur juste valeur. Au moment où le gouvernement canadien recule face à ses engagements de mettre fin à la discrimination homophobe en matière d'union de vie, c'était une occasion exceptionnelle de voir une des formes d'expérience lesbienne abordée avec expertise et respect dans des forums trop souvent hétérosexistes par défaut.

Marie-Claude Belleau, une théoricienne du droit et de la critique identitaire, active au Québec, en Belgique, en France et en Espagne, y a été d'une fascinante analyse de l'accès et des décisions rendues par les femmes juges à la Cour suprême du Canada depuis 1982. Les juges y prennent leurs décisions en groupe impair. En l'absence de consensus, les motifs de dissidence sont également publiés et influencent clairement de futures décisions de la Cour. Bien que très minoritaires sur le banc de 1982 à 1999, les femmes juges ont été responsables de 40% des dissidences, dans un sens ou dans l'autre, et leurs arguments révèlent une attention exceptionnelle à l'expérience vécue des femmes dans les causes portées à l'attention du tribunal. Un autre point distinctif des femmes juges à la Cour suprême qu'a relevé Mme Belleau est leur force de travail inusitée, visible dans le soin qu'elles mettent à expliquer leur dissidence.

Le panel de l'après-midi, intitulé «Droits et libertés : questions sociales et politiques», a offert une riche gamme de champs d'application (ou de non-application!) des droits revendiqués de longue date par les femmes.

Rosette Côté, présidente de la Commission québécoise de l'équité salariale, a d'abord entretenu l'auditoire de la loi québécoise sur l'équité salariale et de ses limites, notamment dans son application, pour résoudre l'écart salarial qui persiste entre femmes et hommes. Elle a relevé, entre autres, que la confusion entre équité et égalité salariale et l'absence de logique salariale dans certaines organisations nuisent à l'application de cette loi. En pleine période d'affrontement syndical au Québec, notamment en vue de salaires décentes pour les travailleuses des centres de la petite enfance, son intervention a été très applaudie.

Diane Vincent, linguiste engagée de l'Université Laval, a ensuite présenté les résultats d'une analyse de discours tenus sur les ondes de quelques stations de «trash radio» locale, dont la fameuse CHOI-FM. Elle a souligné, citations graveleuses à l'appui, les procédés d'amplification (répétition, accumulation de détails, reformulation) employés

par les animateurs-vedettes de ces stations (Jeff Fillion, André Arthur, Pierre Mailloux) afin que le message reste dans l'imaginaire et qu'il soit repris par l'auditoire, des procédés rhétoriques dont on a pu mesurer les effets bien réels sur la population québécoise.

Pour sa part, Céline Lemay, présidente du Regroupement des sages-femmes du Québec, a relaté l'histoire de la pratique de ces femmes au Québec à partir des débuts de la colonie jusqu'à aujourd'hui, en passant par les diverses campagnes de salissage orchestrées par l'institution médicale – par exemple, le besoin des sages-femmes décrit comme inférieur à celui de prostituées par le Dr Augustin Roy il y a 12 ans! - et la lente normalisation de cette pratique depuis 1999. Elle souligne «l'idéologie du risque» graduellement imposée par la culture médicale et les médias où l'on rend les femmes responsables du résultat de leurs grossesses. Lemay décrit la médecine comme le nouvel appareil de contrôle social, qui a notamment pour effet l'hypermédicalisation de la vie des femmes.

Enfin, une invitée d'Europe, Marie-Carmen Garcia, maître de conférence en sociologie à la Faculté d'anthropologie et de sociologie de l'Université Lumière-Lyon 2, a présenté le contexte d'émergence du mouvement *Ni putes ni soumises* en France et son positionnement ambigu vis-à-vis le féminisme. Ce mouvement, qui existe depuis 2003, est né suite au meurtre d'une jeune fille par un garçon dont elle avait refusé les avances. Il s'est donné pour objectif de dénoncer le sexisme dans les cités (quartiers populaires en France). Bien qu'il s'agisse en quelque sorte d'un mouvement d'autodétermination des femmes, NPNS ne se dit pas féministe. Il est soutenu par É. Badinter qui estimerait que «le féminisme concerne autant les filles des cités que les soldes chez Hermès (marque de haute-couture)». NPNS identifie le sexisme dans les quartiers populaires et en voit la cause dans la dégradation des conditions de vie de ces quartiers et dans la montée de l'intégrisme religieux.

De la salle, où de nombreuses questions et commentaires ont fusé toute la journée, une Sénégalaise invitée de France à participer à l'UFÉ avait fait vibrer l'auditoire avec un témoignage très émouvant de l'expérience des femmes excisées – abordée quelques instants plus tôt dans le film québécois «Des marelles et des petites filles» – millions de femmes enfermées dans la honte et dans la peur de voir leurs filles subir le même sort.

Bref, une journée bien remplie... imaginez qu'il y en a eu cinq à l'Université féministe d'été!

### 3. Une question d'empowerment

Alors que nous prenions des notes dans un confortable amphithéâtre, un festival d'humour bien masculin, véhicule de pubs ultra-sexistes, déchantait sous l'averse dans les parcs de Québec. Belle contradiction entre des avancées stimulantes et le fait qu'elles demeurent menacées par l'image que donnent des femmes l'industrie et ses médias. C'est ce qu'a signalé, entre autres, Josette Brun, professeure en information et communication, dans sa communication sur la «planète des hommes» que demeure – à quelques

exceptions près, dont La Vie en Rose il y a 20 ans – le paysage médiatique québécois, aujourd'hui dominé par les rancœurs masculinistes et la sexualisation à outrance des jeunes femmes. Un appel à manifester contre des publicités sexistes a trouvé preneures, et nous avons été une vingtaine à nuire (légèrement) aux ventes de la brasserie Molson dans les rues de Montréal quelques jours plus tard...

D'autres conférencières ont témoigné sans détours d'expériences aussi souvent enthousiasmantes qu'éprouvantes dans les lieux de pouvoir où des hommes imposent le classique « plafond de verre » dès que les femmes dépassent le pourcentage du tiers. Parlements, facultés de science, entreprises, organismes communautaires, conseils municipaux, institutions religieuses et autres lieux critiques du développement ont tour à tour été examinés en prenant compte des limites de solidarités masculines par trop limitées. Tout indique que pour bon nombre de ces instances, on préfère les femmes dans le rôle d'« aidantes naturelles » ou de travailleuses sous-rémunérées – ou même franchement prostituées – qu'en position d'égaux avec qui décider en commun, notamment en matière de développement local et régional, dont Denyse Côté, auteure de *La garde partagée : l'équité en question* et directrice de l'ORÉGAND ([www.oregand.ca](http://www.oregand.ca)), a donné un tour d'horizon instructif.

Ainsi, la notion d'*empowerment* des femmes a rallié l'auditoire au dernier panel de l'Université féministe d'été de l'Université Laval, à Québec. On a particulièrement apprécié un exposé à deux voix de Sylvie Morel, professeure en relations industrielles à l'Université Laval et France Lavigne, présidente de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie. Celles-ci ont présenté une fort intéressante expérience de formation en économie destinée aux militantes féministes et donnée dans plusieurs villes et régions du Québec depuis l'automne 2004. Des militantes de terrain y trouvent des outils de compréhension et de dénonciation du système économique néolibéral, ce qui favorise l'empowerment des participantes. Un témoignage de l'une d'entre elles, également étudiante à l'Université féministe d'été, allait dans ce sens. Cette formation constitue aussi une expérience d'arrimage entre le milieu universitaire et militant.

Comme autre stratégie d'empowerment, Francine Lavoie, professeure de psychologie communautaire à Laval, a rappelé les bases du travail de la prévention de la violence sexiste, soit une vision, un réseau de personnes, un contenu, divers contextes et cibles de même que des appuis et des contraintes dans chaque milieu. Elle a présenté un programme de prévention dont elle est l'auteure, PASSAJ, qui tente de prévenir la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes. Ce programme aborde les thèmes de la violence sexuelle, physique et psychologique et du harcèlement sexuel en milieu de travail, d'étude et de loisir. L'évaluation de ce programme est positive en ce sens que les attitudes et les comportements vis-à-vis les thèmes abordés se sont améliorés. Pour de plus amples informations sur le programme VIRAJ, voir <http://viraj.psy.ulaval.ca>.

## Perspectives d'avenir

Beaucoup de participantes se sont quittées en se disant « À l'été prochain! ». D'ici là, des élections municipales et peut-être provinciales et fédérales viendront sans doute tester le lien femmes/institutions démocratiques dont a parlé vendredi une quatrième panéliste, Éleine Hémond, directrice générale du groupe Femmes, Politique et Démocratie. Les femmes doivent-elles rentrer dans le rang du projet de pays souverainiste ou défendre leurs intérêts au sein de groupes, mixtes ou non, de luttes axées sur des solidarités moins décevantes? L'exposé d'Hélène Pedneault, du Conseil de la souveraineté du Québec, a laissé bien des gens sur ces questions qui n'auront pas disparu l'an prochain mais qui trouveront des pistes sinon des réponses dans la multiplicité des recherches exposées et des liens noués.

Reporters : Laurence Fortin-Pellerin, Martin Dufresne et Sandrine Ricci

Pour en savoir plus : <http://www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete/>

Pour être informée de la session 2006 de l'Université féministe d'été :

[universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca](mailto:universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca)